

L'ÉCOLE ET LA RÉSISTANCE : DES JOURS SOMBRES AUX LENDEMAINS DE LA LIBÉRATION (1940-1945).

Le thème du CNRD de cette année permet de comprendre que l'École durant l'Occupation est le reflet des vicissitudes de la politique menée par l'État français mais aussi le lieu où la Résistance prend forme et s'organise.

Les fonds des Archives départementales de la Côte-d'Or comportent plusieurs documents qui témoignent de la politique appliquée par le régime de Vichy à l'École dans le cadre de la Révolution nationale. D'autres sources prouvent l'engagement résistant des enseignants et des élèves. Ils sont de natures différentes : documents préfectoraux, judiciaires, documents iconographiques et historiques reconstitués après la Libération pour servir de témoignage, dossiers de résistance.

- **L'École des jours sombres**
 - Purges et révocations
 - Embrigader les jeunes esprits

- **Résister au sein de l'École**
 - Enseignants résistants
 - Élèves résistants

- **L'École de la France libérée**
 - Épurer l'École des collaborateurs
 - Mettre en avant des modèles patriotiques

1. L'ÉCOLE DES JOURS SOMBRES

■ Purges et révocations :

Alexandre Kreisler, professeur agrégé de grammaire au Lycée Carnot de Dijon, est exclu de la fonction publique enseignante le 18 décembre 1940 en application de la « loi » du 3 octobre 1940 (portant statut des Juifs). Il est intéressant de consulter la biographie de cet enseignant sur le Maitron en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article136058>

Henri Abraham (dit Félix), professeur de philosophie dans le même établissement, est aussi mis à la retraite en raison du premier statut des juifs du 3 octobre 1940.

185

Nom : Kreisler
Prénoms : Alexandre
Carte d'identité n° 6769
délivrée par la Mairie de Dijon
le 30 Mai 1940.

Surnom :

Né le : 19 juillet 1910
à : Podgorze (Pologne)

de : (état civil du père) Kreisler Simeon (père) juif ou non
né de (mère) juive ou non
de religion juive
et de : (état civil de la mère) Kreisler Rose (père) juif ou non
née de (mère) juive ou non
de religion juive

NATIONALITE : (1) Naturalisation des parents en 1919

Entré en FRANCE le : en 1940.

SITUATION DE FAMILLE *bébé*

Marié le :
Avec : Nom : Prénoms :
née le :
de religion :

Nationalité du conjoint (1) :

ENFANTS

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité (1)
/	/	/
/	/	/
/	/	/
/	/	/
/	/	/

DOMICILE

Principal : 14 Rue des Epaves - Dijon.

Autres domiciles :

(1) Indiquer si la nationalité a été acquise par filiation ou naturalisation.

167

Nom : Abraham dit Félix
Prénoms : Henri
Carte d'identité n° 20.549
délivrée par la Préfecture de Dijon
le 11 Juin 1940.

Surnom :

Né le : 1^{er} Novembre 1890
à : Lyon

de : (état civil du père) Georges Félix Abraham de (père) juif ou non oui
de religion juive (mère) juive ou non oui
et de : (état civil de la mère) Marguerite née de (père) juif ou non oui
de religion juive (mère) juive ou non oui

NATIONALITE : (1) Française par filiation de son père et de sa mère

Entré en FRANCE le : à son mariage habité en France

SITUATION DE FAMILLE

Marié le : 30 Novembre 1921
Avec : Nom : Clémence Louise Barbey Prénoms : Clémence Louise
née le : 24 Juin 1894
de religion : catholique

à Lagnosse
de (père) juif ou non non
de (mère) juive ou non non

Nationalité du conjoint (1) : Française par filiation de son père et de sa mère

ENFANTS

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité (1)
Georges	Mulhouse 20 Octobre 1922	Française de filiation
Sa	Béziers 13 Juin 1927	idem
/	/	/
/	/	/

DOMICILE

Principal : Malain (Ch 200)

Autres domiciles :

(1) Indiquer si la nationalité a été acquise par filiation, mariage ou naturalisation.

T.S.V.F.

Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

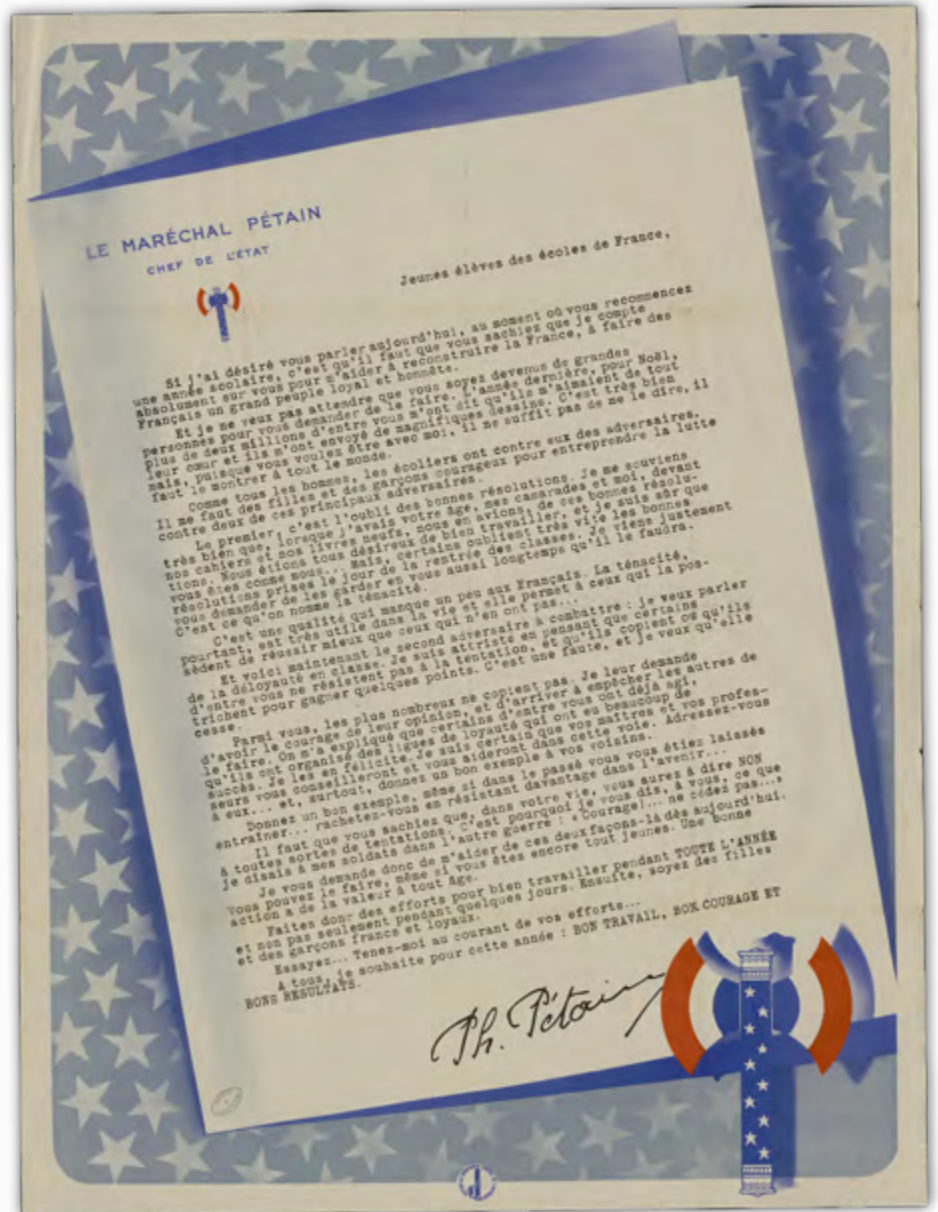
1. L'ÉCOLE DES JOURS SOMBRES

■ Embrigader les jeunes esprits :

L'École est aussi le lieu d'embrigadement par excellence. Deux aspects sont présents dans les fonds d'archives.

- Développer le culte du chef

Le Maréchal Pétain, dans sa lettre aux jeunes élèves des écoles de France d'octobre 1941, les exhorte à l'aider « à reconstruire la France, à faire des Français un grand peuple loyal et honnête ». Il leur rappelle qu'il a participé à « l'autre guerre » et leur remémore la maxime adressée à ses soldats : « Courage... ne cédez pas ! ».



Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

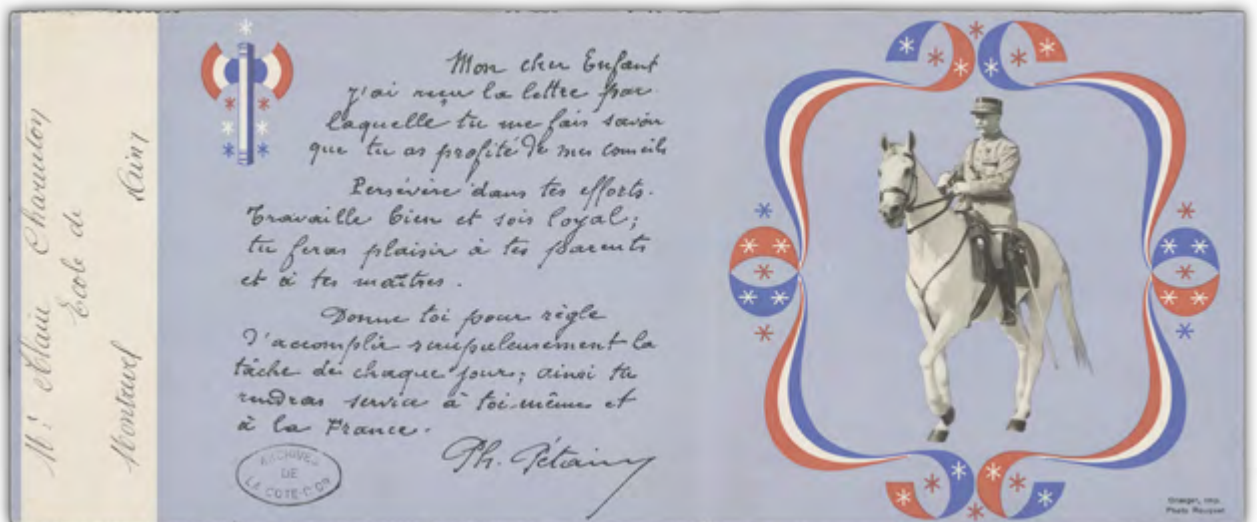
1.

L'ÉCOLE DES JOURS SOMBRES

Les enfants des écoles écrivent au Maréchal une lettre dans laquelle ils lui expriment leur gratitude et lui promettent d'être loyaux. Ils reçoivent ensuite une réponse officielle du Maréchal. Celui-ci leur donne des conseils moraux ; il est représenté en chef de guerre sur son cheval blanc. La Francisque et les 7 étoiles correspondant à son rang militaire sont accompagnées des trois couleurs du drapeau français.



ADCO, 1J 143/4



Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

L'ÉCOLE DES JOURS SOMBRES

Les enseignants comme tous les agents de l'État doivent signer une attestation de non appartenance à la Franc-maçonnerie. Ils doivent aussi attester qu'ils ne sont pas concernés par les dispositions du statut des juifs du 3 octobre 1940.

1°) Je soussigné Chauveau Jean Marcel
déclare sur l'honneur n'avoir jamais
appartenu à une des organisations définies à
l'article premier de la loi du 19 août 1940
portant interdiction des associations secrètes

Je prends l'engagement d'honneur de
ne jamais adhérer à une telle organisation
aucun cas où elle viendrait à se reconstituer.

Le 9 mai 1942

J. Chauveau

2°) Je soussigné Chauveau Jean Marcel
déclare sur l'honneur ne pas tomber sous
le coup de la loi du 3 octobre 1940, portant
statut des Juifs.

Le 9 mai 1942

J. Chauveau

1.

L'ÉCOLE DES JOURS SOMBRES

- L'antisémitisme à l'École

En 1942 est distribuée une brochure antisémite aux lycéens passant le baccalauréat. Le but est de justifier la mise en place du port de « l'insigne juif ». Celle-ci comporte tous les stéréotypes antisémites de l'époque ; le juif envahisseur et parasite, comparé à « des termites » et à « des punaises » ; le juif accapareur du pouvoir économique, judiciaire, culturel et politique ; le juif responsable de la Première Guerre mondiale. Cette brochure comporte aussi des citations d'intellectuels français, Voltaire, Châteaubriand, Michelet, Renan, Zola et Loti, censées justifier l'antisémitisme viscéral du régime de Vichy.

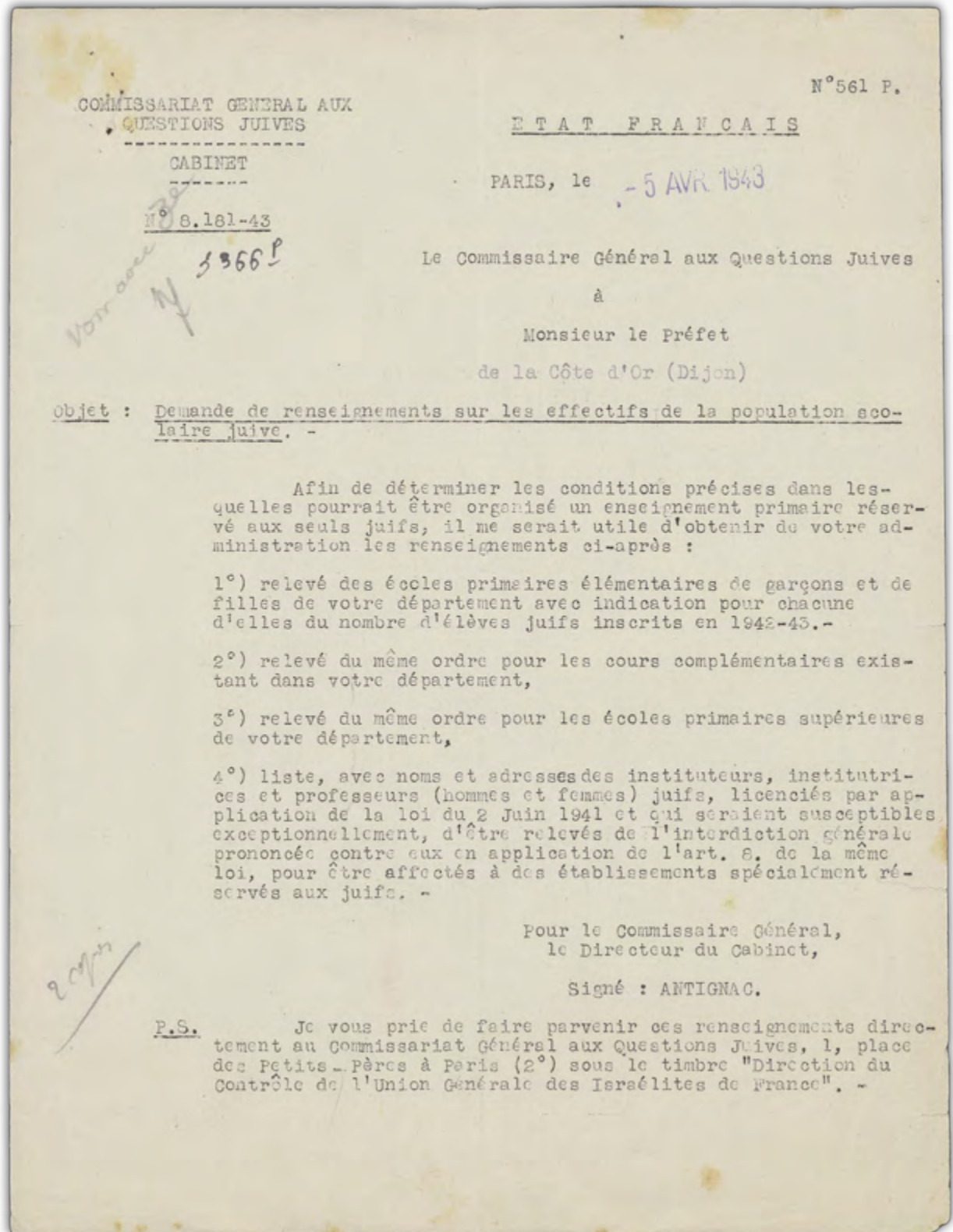
Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr



1.

L'ÉCOLE DES JOURS SOMBRES

En 1943, le projet de créer une école primaire réservée aux enfants juifs est initié par Joseph Antignac, chef de cabinet au Commissariat général aux questions juives.

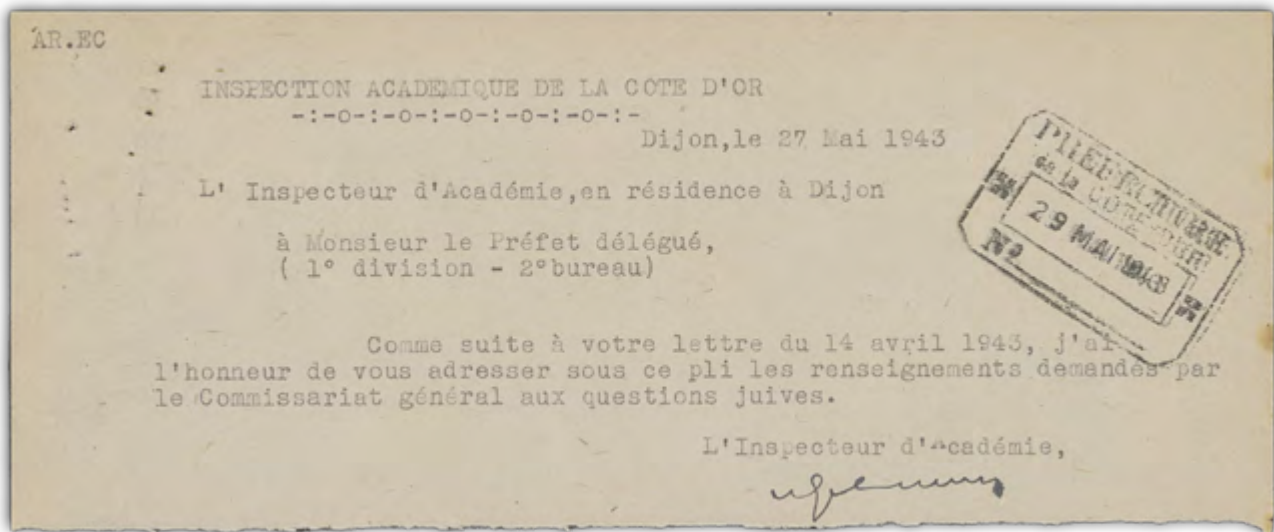


Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

1.

L'ÉCOLE DES JOURS SOMBRES

L'inspecteur d'académie fournit au préfet de la Côte-d'Or les renseignements demandés. On peut constater ici un véritable « antisémitisme de bureau », pour reprendre l'expression de Laurent Joly. Les services de l'État collaborent à la mise en œuvre de la politique antisémite du régime de Vichy.



ADCO, 1090 W 36/2

AR.EC

RELIEVE des écoles primaires élémentaires de garçons et filles
avec indication pour chacune d'elles du nombre d'élèves juifs inscrits en 1942-1943

-:-:-:-:-

DIJON- ANEXXE	néant	Salmaise	néant
Arsenal G.	"	Savigny-les-Beaune G.	néant
- F.	2	"	F. néant
Darcy G.	néant	Châtillon-s/Seine G.	néant
- F.	1	"	F. 1
Chevreaul G.	néant	Clamecy m.	néant
- F.	"	Beaune G.	néant
Maladière G.	"	" F.	néant
- F.	"	Gemeaux G.	"
Larrey G.	"	" F.	2
- F.	"	Saulieu G.	néant
Montchapet G.	1	" F.	néant
- F	néant	Longvic-Bourg G.	néant
Nord G.	néant	" F.	néant
Beillier F.	1	Laignes G.	néant
Petit Potet G.	1	" F.	néant
Tivoli G.	néant	Pouilly-en-Auxois G.	néant
Targot E.	néant	" F.	néant
Trémouille F.	néant	La Roche-en-Brenil G.	néant
Voltaire G.	néant	" F.	néant
- F.	néant		
Mirande m.	néant		

Marandeuil = école fermée.

Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

2.

RÉSISTER À L'ÉCOLE

■ Enseignants résistants

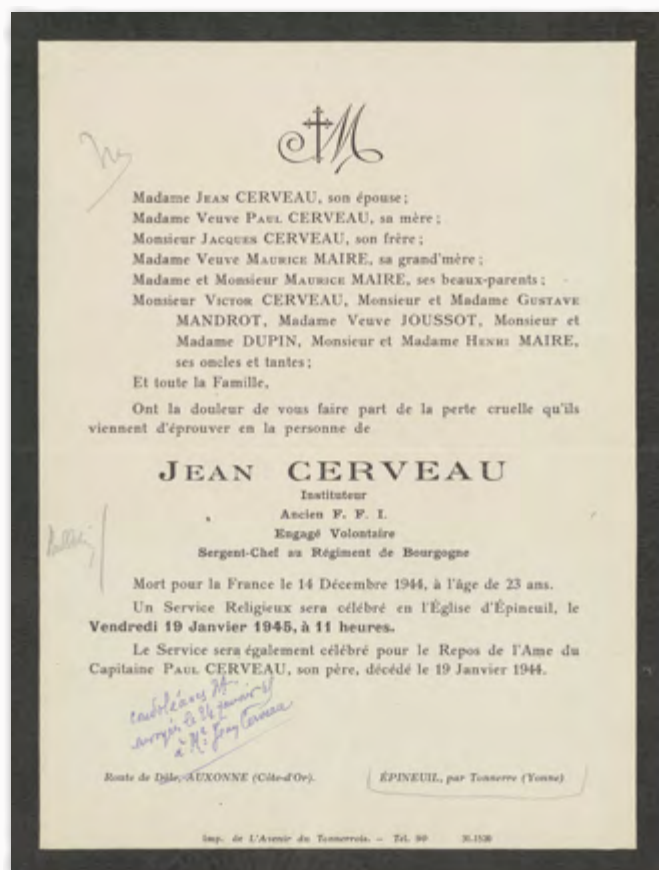
Il faut mettre en exergue les quatre Normaliens fusillés ; élèves-instituteurs, ils sont entrés en Résistance dès l'été 1940.

Voir cette brochure du service éducatif : <https://fr.calameo.com/read/001524270a7f0b4c2f2f8>



Des enseignants s'engagent aussi dans les FFI puis dans le Régiment de Bourgogne à la Libération.

C'est le cas de Jean Cerveau. Il a servi dans les FFI puis s'est engagé volontaire dans le régiment de Bourgogne créé le 1^{er} octobre 1944 à Dijon. Il participe à l'offensive dans la trouée de Belfort et en Haute-Alsace et fut tué le 14 décembre 1944 au cours d'une patrouille vers Bischwiller (Bas-Rhin).



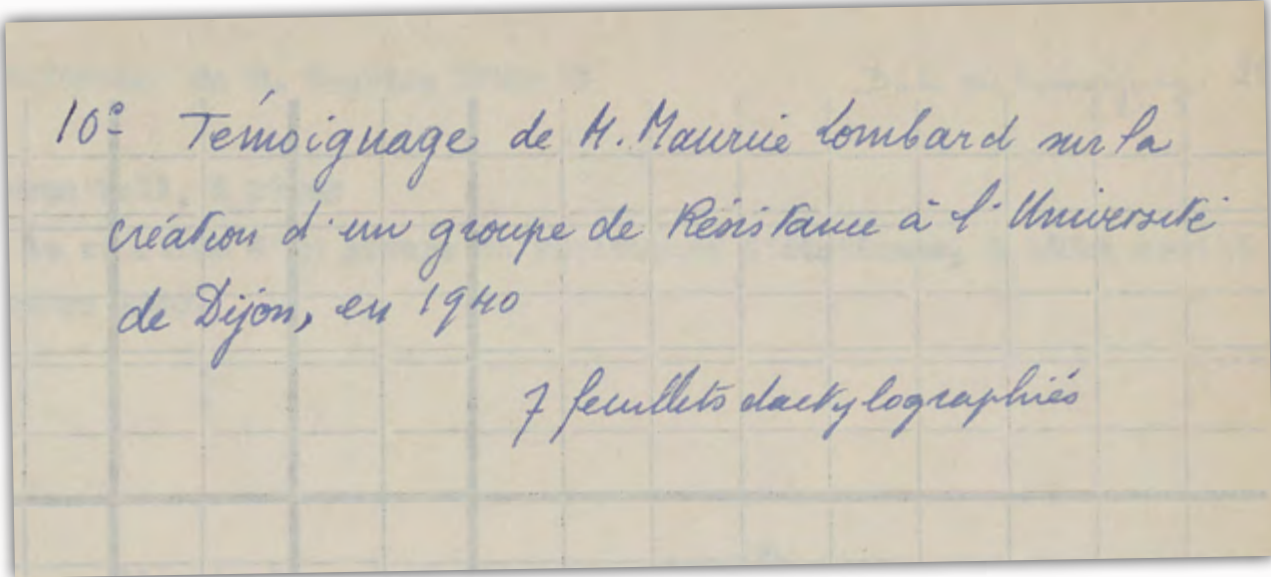
■ Élèves résistants :

- Maurice Lombard apporte en 1947 des précisions à ce sujet.

Maurice Lombard a été décoré de la Croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance pour son engagement dans le maquis. Dès 1940, il s'engage dans la Résistance en collaborant au journal clandestin Résistance et Témoignage Chrétien. Professeur dans le secondaire, puis à partir de 1967 à l'Université de Dijon, il occupe les fonctions d'assistant à la faculté des Sciences humaines et de directeur des cours pour les étudiants étrangers. Il est entré en politique à la fin des années 1960 et a été élu sénateur de la Côte-d'Or à deux reprises, inscrit au groupe Rassemblement pour la république (RPR). Il a rédigé de nombreux articles sur les maquis de Bourgogne.

Dans son témoignage dactylographié de 8 pages sur ce groupe, écrit après-guerre, Maurice Lombard explique les raisons de sa création et identifie les principaux élèves engagés.

Il souligne tout d'abord le rôle clef de l'écoute de Radio-Londres dans la formation de la conscience politique du groupe d'étudiants en première année de droit et en section histoire de la faculté de Lettres de Dijon auquel il appartenait : « les slogans de la BBC, les premières chansons faisaient l'objet des conversations le matin à la Faculté de Droit ».



10^e Témoignage de H. Maurice Lombard sur la création d'un groupe de Résistance à l'Université de Dijon, en 1940

7 feuillets dactylographiés

Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

TEMOIGNAGE de M. Maurice LOMBARD

Date du témoignage: 1947

27, rue Guillaume Tell, à DIJON
sur la création d'un groupe de résistance d'étudiants, à l'Université
de DIJON, en novembre 1940.

J'avais 18 ans en 1940 et j'~~avais~~^{venais de} passer à Bordeaux, en juin-juillet le baccalauréat de Philosophie. Je n'avais évidemment eu aucune activité politique sérieuse.; cependant ma famille était catholique et de tendances conservatrices, très traditionaliste. Je n'ai pas entendu le premier discours de DE GAULLE. Je l'entendis pour la première fois à BORDEAUX, à la fin de juillet. Je souhaitais alors la victoire de l'Angleterre qui me paraissait le seul espoir que la France eut de ~~se~~ sortir de ce mauvais pas. Je ne cessai pas de considérer l'Allemagne comme l'en-nemi -ma formation familiale me l'avait toujours fait considérer comme telle-. Rentré à Dijon, j'écoutai tous les jours les informations à la radio de LONDRES, à 1 h 30 et à 9 h 15. Peu à peu je cessai d'écouter la radio française du gouvernement de VICHY. Le poste des voisins -un tantinet pétainistes, ils le devinrent tout à fait par la suite- était mauvais et je devais coller mon oreille contre le poste pour saisir quelques phrases. Les premiers discours de DE GAULLE que j'entendis alors -bien qu'ils m'enthousiasmassent - me choquaient cependant parfois en rudoyant certains personnages auxquels s'attachaient, dans mon esprit, des souvenirs pleins de respect. Je me souviens entre autres d'une certaine diatribe contre WEYGAND qui heurta en moi la considération que j'avais pour l'ex-collaborateur de FOCH. Ce furent d'ailleurs mes anciens respects qui souffrirent des attaques de la radio française de Londres et non pas ~~ceux~~^{de l'homme} qu'on allait appeler les FRANÇAIS LIBRES.

Mes sentiments étaient partagés par la majorité des étudiants qui entrèrent en octobre en 1ère année de Droit et en section d'Histoire à la Faculté des Lettres de DIJON (je préparais en effet à la fois une licence d'histoire et une licence de Droit). Tout le monde écoutait déjà la radio de LONDRES. La victoire des Anglais dans le ciel de LONDRES avait fait naître l'espoir d'une victoire britannique. Les slogans de la B.B.C., les premières chansons, qui devinrent célèbres en un temps, faisaient l'objet des conversations, le matin, à la Faculté de Droit surtout. Des discussions passionnées opposaient ceux qui croyaient à la victoire anglaise aux pessimistes. Très peu ou même pas de véritables collaborateurs. Personne n'osait soutenir qu'il nous fallait aider l'Allemagne à gagner la guerre. Le prestige du gouvernement de VICHY était bien faible. Beaucoup se disaient alors gaullistes qui devinrent pétainistes par la suite.

RÉSISTER À L'ÉCOLE

Leur premier engagement concret est la rédaction à la main de tracts « à l'encre bleue ». Il précise que le « but fixé était de donner l'impression qu'il existait une résistance aux Allemands. Il y en avait de plusieurs types, tous très simples et même simplistes, comme celui-ci dont je me souviens : à bas les chacals, à bas les Laval, à bas les Barbares d'outre-Rhin ». Certains se procurent des armes auprès de bûcherons travaillant vers Val-Suzon mais ne les utilisent pas.

son. Nous apprîmes aussi là quelques règles de sécurité et des règles de filature (le relais, qu'utilisa en 1944 la Gestapo pour suivre RIGOLLOT).

Une première réunion du groupe de RIGOLLOT eut lieu un jour de novembre que je ne saurais préciser. GUY avait pensé utiliser à cet effet le local des Scouts du Lycée Carnot (il avait appartenu à cette troupe peu de temps avant -il n'avait alors que 17 ans). Mais nous trouvâmes la porte fermée. La réunion eut lieu sur le palier, au 3e étage. Là étaient présents: Guy Rigollet, Robert MAUCHAUSSEE (tué en Alsace en 1944), étudiant en médecine, Jean MILLOU, étudiant de Sciences, CADOT, instituteur, Jacques GUION, étudiant en Droit, Michel CORDA, étudiant en Droit et en Histoire, un garçon dont je n'ai pas su le nom, et moi-même. La discussion fut violente. Il fallait faire quelque chose, mais quoi? Le jeune garçon n'envisageait qu'une seule action possible: prendre des fusils et des armes qui traînaient un peu partout dans le bois et tuer du Boche. Sa proposition fut repoussée comme déraisonnable. Sa carrière de résistant, je crois, s'arrêta là. Avec de grands éclats de voix quelques résolutions pourtant furent adoptées. On commencerait par la propagande -j'y tenais beaucoup. GUY trouverait un imprimeur ou imprimerait avec une imprimerie d'enfant, ou encore policopierait des tracts anti-allemands et anti-vichyssois que nous distribuierions tous, dans des boîtes aux lettres ou en les collant sur les murs. Plus tard on ferait un journal. Chacun des membres s'engageait à verser chaque mois 10 F à la caisse (pour commencer nous versâmes chacun la première-et je crois la seule- cotisation) pour les frais et en particulier pour acheter des armes. Une lettre serait écrite à la B.B.C., en Angleterre pour demander un parachutage d'armes. MAUCHAUSSEE se chargeait de la faire parvenir au consulat des Etats-Unis ou au consulat du Canada, à Lyon. On demanderait des mitraillettes (30), des revolvers et des grenades. CADOT chercherait le terrain propice, près du village où il était instituteur. Pour le recrutement, chacun des membres devait recruter 5 hommes, qui en recruteraient eux-mêmes 5 autres et ainsi de suite. Chacun commanderait ceux qu'il aurait recrutés directement ou indirectement.

Guy RIGOLLOT ne trouva pas d'imprimeur. Les Allemands recensèrent les imprimeries d'enfants qu'ils avaient à la librairie. Les tracts furent écrits à la main, à l'encre bleue, et policopiés. Ils étaient de petit format. Leur texte ne prétendait pas convaincre des adversaires, mais le but fixé était de donner l'impression qu'il existait une résistance aux Allemands et de donner ainsi l'idée aux Gaullistes de chercher à la rejoindre ou de faire quelque chose de leur côté. Il existait Il y en avait de plusieurs types, tous très simples et même simplistes comme celui-ci, dont je me souviens: "A bas les Chacals, A bas les Laval, A bas les Barbares d'Outre-Rhin". On peut en trouver encore quelques exemplaires aux archives de la Préfecture (Renseignements généraux) et sans doute dans les archives de la Police dijonnaise.

Jean MILLOU et Guy achetèrent quelques fusils MAS 1936 et des cartouches (10 F le fusil et les cartouches par dessus le marché) à un bûcheron, près de PONS-

491-

RÉSISTER À L'ÉCOLE

En novembre 1940 plusieurs étudiants attaquent le local, situé place Grangier, du Parti national collectiviste. En décembre ils poursuivent le collage de tracts. En 1941, à la suite de plusieurs défections, l'activité du groupe tombe en sommeil. Il conclut son récit ainsi : « un jour de la fin 1942 (...), la vraie Résistance commençait ».

Un jeune garçon d'une quinzaine d'années, recruté par Guy, et dont la spécialité était le vol des revolvers d'Allemands au Théâtre ou au cinéma, s'était chargé d'un autre secteur, ainsi que MAUCHAUSSE. CABOT en fit dans les villages de sa campagne. Les autres s'abstinrent. Les premières exécutions leur avaient montré qu'il ne s'agissait pas d'un simple "chahut" sans risque. Les Allemands fusillaient un commis de culture qui avait coupé une ligne téléphonique. Ils fusillaient des gens qui avaient frappé un soldat allemand. Lorsque les plans de Guy RIGOLLOT sortirent du domaine des projets, GUION, CONDA, et quelques autres dont j'ai oublié les noms se retirèrent.

Ces défections, suivies par le refus d'envoi d'armes, ruinèrent le groupe. On ne prononça jamais sa dissolution. Mais il n'agit plus. On sut seulement qu'il existait sur qui, à l'occasion, on pourrait compter. Guy chercha encore un imprimeur. Il en cherchait encore un quand il fut arrêté, au début de 1944. Nous envoyâmes tous deux une lettre de menaces, au nom d'un certain groupe de résistance, à un de nos professeurs, M. Michel LHERITIER, qui avait présenté à Familia, le professeur GRIMM, venu prononcer une conférence sur la collaboration franco-allemande. Les bouculades d'officiers et de soldats allemands dans la rue furent l'un de ces menus moyens de monter notre haine dont nous usâmes, avec tant d'autres jeunes Français. Les premiers jours de Janvier 1941 se prêtèrent d'ailleurs à ce sport. La ville de DIJON était pleine de soldats allemands -de troupes d'assaut surtout- descendus sur la ligne de démarcation après l'arrestation et le renvoi de LAVAL. Il y avait une certaine volupté à s'enfoncer au milieu de ce flot vert ou noir qui, vers 18 h, descendait la rue de la Liberté, en donnant des coudes des deux côtés, et à les voir s'écarter et descendre du trottoir pour vous laisser le passage, à vous, petit Français vaincu -il faut reconnaître d'ailleurs qu'ils cédaient le passage sans trop de mauvaise grâce, du moins les simples soldats-.

Evidemment tous ces petits faits par lesquels nous trompions notre attente n'étaient plus de la Résistance. Nous le savions et il était convenu entre Guy et moi, et je crois tacitement entre tous ceux qui avaient en 1940, dans notre petit groupe tenté de faire quelque chose, que si l'un d'entre nous trouvait un jour quelque filière, un mouvement, il en ferait aussitôt part aux autres et les y introduirait. Un jour de la fin de 1942, Guy RIGOLLOT trouva le journal et le mouvement "RESISTANCE". Le jour même il m'avertit. La vraie résistance commençait.

RÉSISTER À L'ÉCOLE

- Caricature réalisée par André Harnet, datant de janvier 1941.

On voit, sur cette caricature, un cochon portant l'uniforme allemand, que l'on reconnaît à la toque et à la veste cintrée. On en déduit donc qu'il incarne un soldat du Reich.

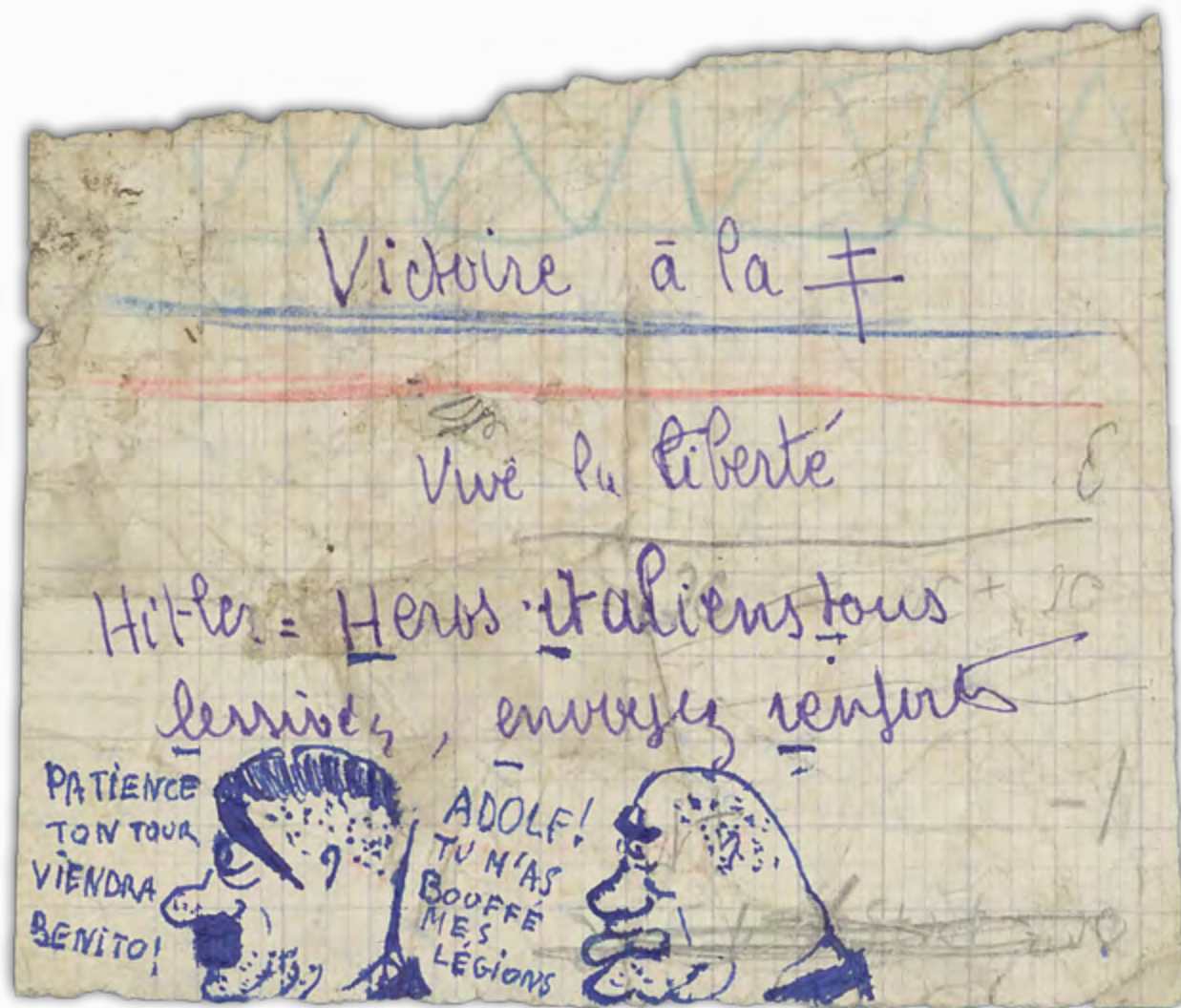
Ce dessin est surmonté de la phrase impérative : « Français respectez l'armée du Reich et sa ''Kultur'' ». Cette phrase sarcastique invite au contraire les Français à déconsidérer les occupants. Le mot « Kultur » est écrit à « l'allemande » pour se moquer de la langue des occupants. Cette caricature tourne en dérision l'autorité que sont censés incarner les soldats allemands et dénigre l'image de l'armée avec une représentation péjorative de ces soldats qui sont comparés à des « porcs ».



ADCO, 1 J0 143

- Caricature

La seconde caricature a été faite sur un morceau de feuille de cahier par un lycéen en 1941. L'en-tête fait ressortir la joie de l'auteur « victoire associée à une croix de Lorraine » avec le slogan « vive la liberté ». Puis, dans un style télégraphique, on peut lire la phrase sous forme d'acronyme : « Hitler = Héros Italiens tous lessivés envoyez renforts ». Chaque première lettre est soulignée. En les rassemblant on reconstitue le nom Hitler. Mussolini est représenté complètement dépité. Il dit à Hitler : « Adolf, tu m'as bouffé mes légions ». Cela fait référence à la défaite des Italiens en Libye avant l'offensive allemande conduite par Rommel.



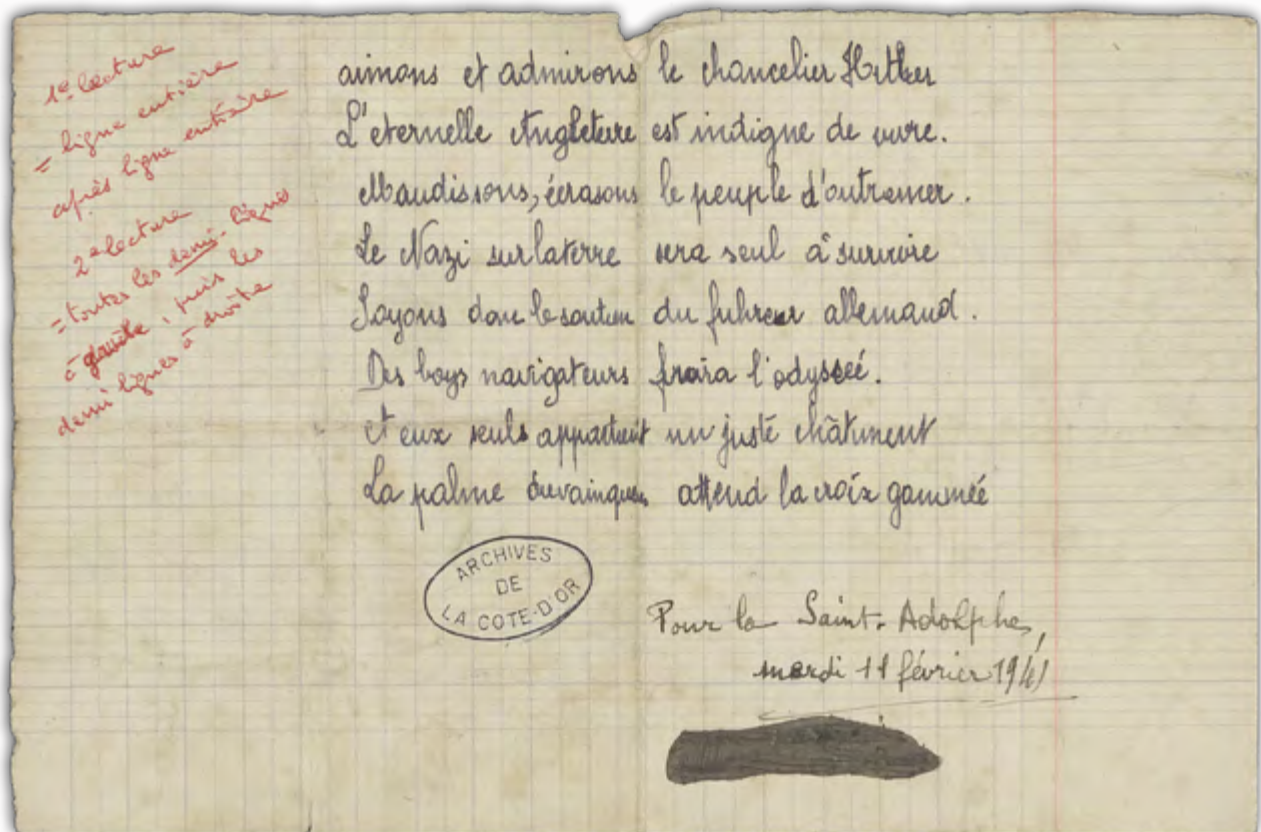
2.

RÉSISTER À L'ÉCOLE

- Poème datant de février 1941

Le poème a été écrit par un lycéen de la classe de Troisième A du lycée Carnot en 1941. Ces huit vers ont un double sens. Si une lecture rapide peut laisser à penser qu'il s'agit d'un poème à la gloire de l'Allemagne et du chancelier Hitler, une lecture plus fine donne un autre axe.

Ce poème est un authentique acte de Résistance rédigé par un jeune lycéen. Certes, en lisant le texte dans son intégralité, il nous laisse à penser qu'il a été écrit à la gloire du Nazisme : «Aimons et admirons le chancelier Hitler», «Maudissons et écrasons le peuple d'Outremer». Mais ce texte peut être aussi lu d'une autre manière (cf. page suivante) et prend donc un deuxième sens totalement patriotique : «Aimons et admirons l'éternelle Angleterre», «Maudissons et écrasons le Nazi sur la Terre». Il suffit de plier la feuille en deux pour se rendre compte que ce texte est en fait une critique sévère du régime nazi. Cette manière d'écrire a permis de faire passer des messages de résistance là où les Allemands ne voyaient que des éloges du Nazisme. La mention « pour la sainte Adolphe » est bien sûr ironique ! Ce jeune poète résiste à sa manière.



Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

2.

RÉSISTER À L'ÉCOLE

2^e lecture
= toutes les demi-lignes
à gauche, puis les
demi-lignes à droite

aimons et admirons
L'éternelle Angleterre
abandonnons, écrivons
Le Nazi sur la terre
Soignons donc le soutien
Des boys navigateurs
et eux seuls appartiennent
La palme d'aujourd'hui

le chancelier Hitler
est indigne de vivre.
le peuple d'outremer
sera seul à survivre
du futur allemand.
franchira l'odyssée.
un juste châtement
attend la voix gagnée

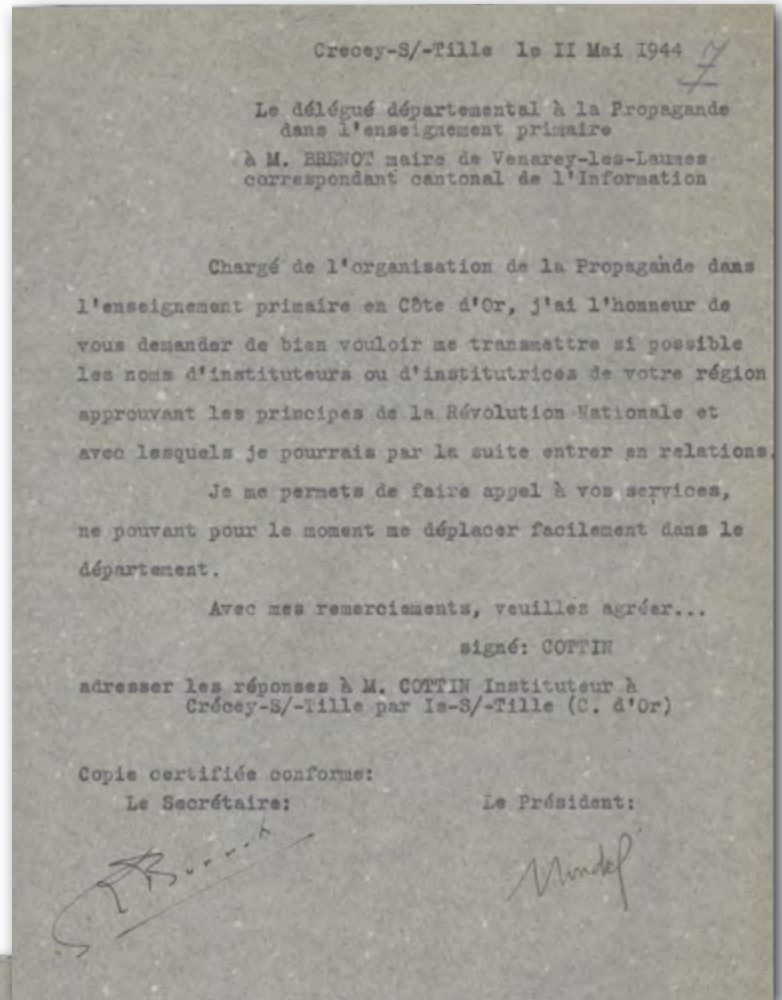
ADCO, 1 J0 143

Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

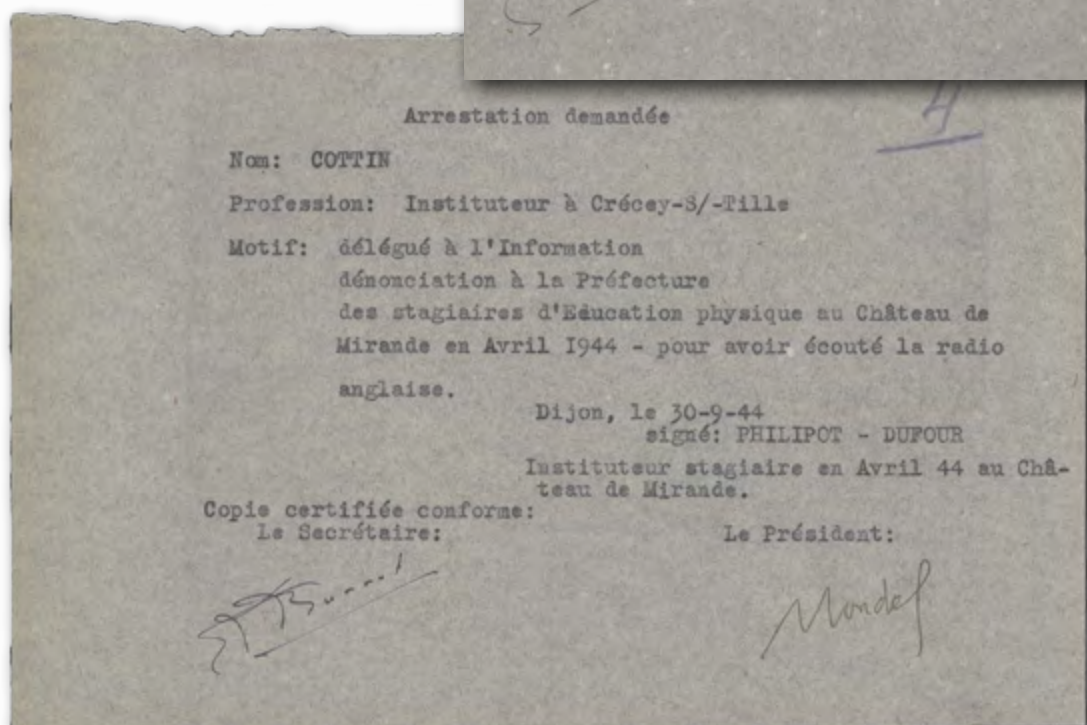
3. L'ÉCOLE DE LA FRANCE LIBÉRÉE

■ Épurer l'École des collaborateurs

Les enseignants ayant collaboré et soutenu la Révolution nationale font l'objet de sanctions après la Libération et doivent rendre des comptes.



ADCO, 1064 W 2



L'ÉCOLE DE LA FRANCE LIBÉRÉE

Ils sont l'objet de sanctions administratives ou de renvois.

ACADEMIE DE DIJON

CONSEIL ACADEMIQUE D'ENQUETE

SEANCE du 27 Janvier 1945

Le Conseil d'Enquête de l'Académie de Dijon

composé de M. BELONDEL Président, GRENOT Vice-Président,
BURNET Secrétaire, LAPALUS, Melle JARLAUD membres
titulaires, M.M. DEMONGEOT, BOURGIN membres
suppléants,

Vu l'ordonnance du 27 Juin 1944, relative à l'épuration administrative sur le territoire de la France métropolitaine,
Vu l'ordonnance du 25 Octobre 1944, portant modification de l'ordonnance du 27 Juin 1944
Vu l'arrêté du 26 Octobre 1944, portant création des Conseils Académiques d'Enquête et du Conseil Supérieur d'Enquête
Vu l'arrêté du 23 Novembre 1944, portant création du Conseil Académique d'Enquête de Dijon
Vu le rapport de Proviseur du Lycée
Vu un témoignage à décharge
Vu la défense de M. Déchelotte
Vu le rapport présenté par M. GRENOT
Entendu M. Déchelotte

Considérant que M. Déchelotte s'est prêté à donner des leçons à des officiers allemands

Considérant qu'il a participé à l'enseignement de l'Institut allemand et qu'il a assisté à des réceptions de cet organisme de propagande,

Considérant que de ses aveux eux-mêmes c'est surtout par crainte ou par intérêt pécuniaire qu'il a cédé aux sollicitations allemandes et qu'il tombe sous le coup de l'article I § I et 4 de l'ordonnance du 27 Juin 1944

Mais considérant d'autre part que M. Déchelotte a défendu les intérêts culturels et matériels français pendant l'occupation des territoires rhénans,

Considérant d'autre part que son titre de professeur à l'Institut allemand lui a permis de rendre des services à des français inquiétés par des allemands,

propose
Un déplacement d'office

Le Secrétaire:

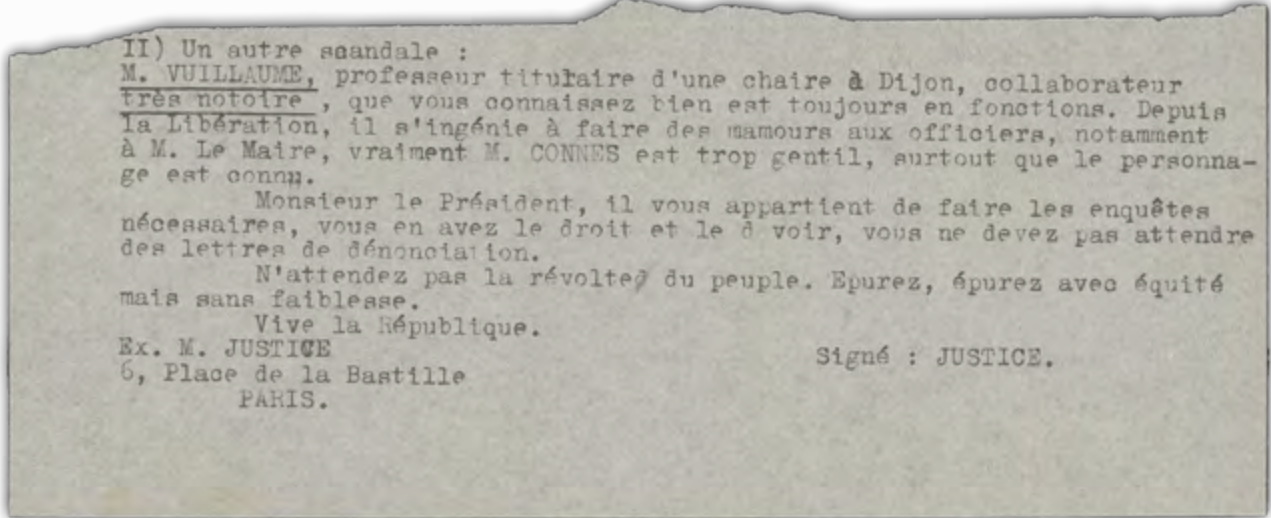
Le Président:



3.

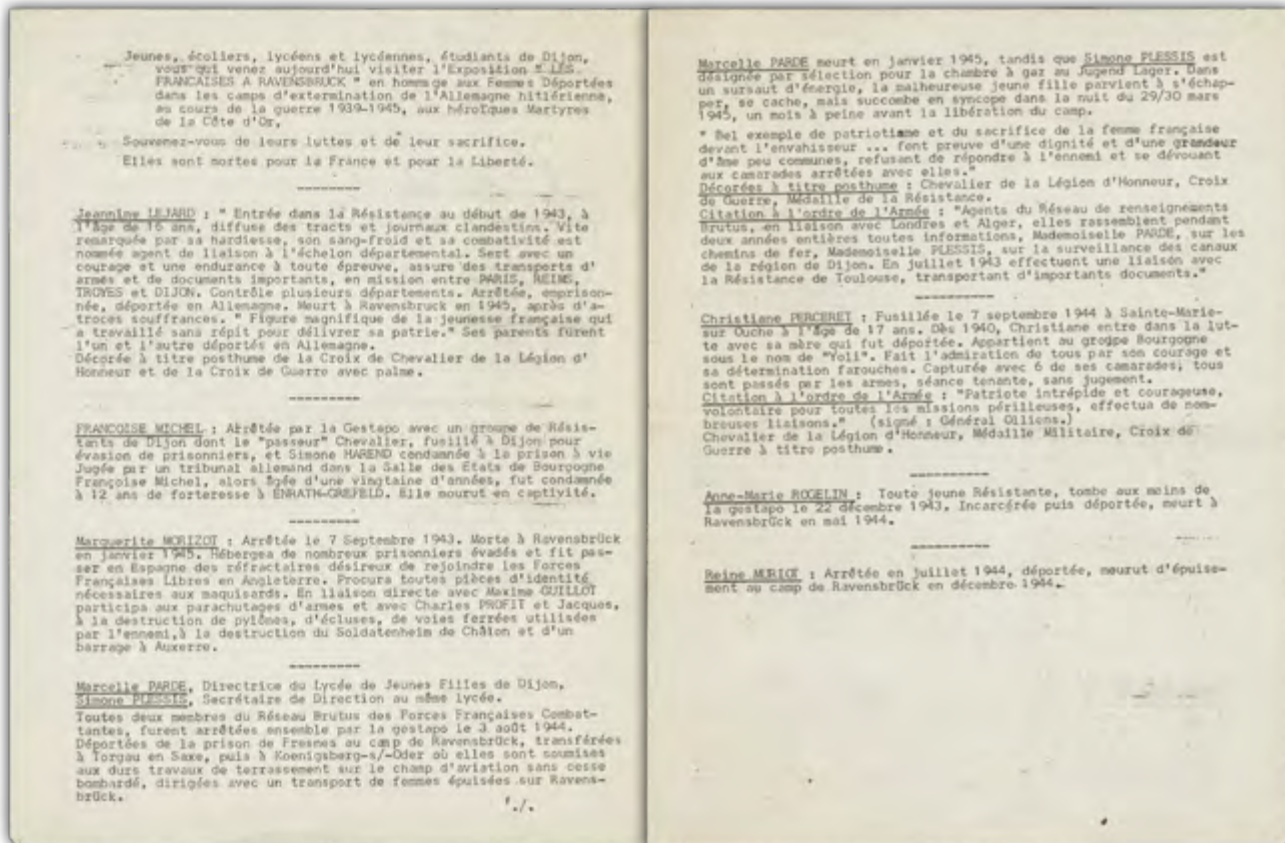
L'ÉCOLE DE LA FRANCE LIBÉRÉE

Ils font parfois l'objet de dénonciations anonymes tel ce billet signé « Justice », domicilié « 6 place de la Bastille à Paris ».



ADCO, W20933

■ Mettre en avant des modèles patriotiques



ADCO, 6 J 219

Dossier documentaire réalisé par les Archives départementales de la Côte-d'Or
Téléchargez cette fiche sur www.archives.cotedor.fr

Cotes des sources issues des ADCO :

- ADCO, 1 J 0 143
- ADCO, 6 J 219
- ADCO, 1064 W 2
- ADCO 1090 W 36
- ADCO, W 20933
- ADCO W 20936

Lien complémentaire :

- <https://maitron.fr/spip.php?article136058>